

Publiée le : **CONSEIL MUNICIPAL DU : 31 MARS 2021**  
**02 AVR. 2021**  
Présents : 34 **DELIBERATION N° : 14363**  
Représentés : 5  
Absents : **DGST DE SECTEUR : DENIS DRAPPIER**  
  
Pour : 39 **SERVICE : AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT**  
Contre : **DURABLES**  
Abstention :  
**AFFAIRE SUIVIE PAR : JULIE GUERIN**

**AMELIORER LA CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITE**  
**ATLAS DE LA BIODIVERSITE GENOVEFAINE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le projet visant à améliorer la connaissance de la biodiversité génovéfaïne,

**CONSIDERANT** le manque de données existantes sur la biodiversité génovéfaïne,

**CONSIDERANT** l'importance de la connaissance de l'état de la biodiversité génovéfaïne et de ses enjeux pour conduire des projets de préservation ou de sauvegarde de la biodiversité, notamment la trame verte et bleue du Plan Local d'Urbanisme,

**CONSIDERANT** que ce projet est estimé à 42 300 euros HT en fonctionnement, hors frais de personnel,

**CONSIDERANT** que ce projet est susceptible d'être subventionné dans le cadre de l'appel à projet Atlas de la Biodiversité Communale de l'Office Français de la Biodiversité, jusqu'à 80 % du montant des dépenses éligibles,

**CONSIDERANT** que ce projet est susceptible d'être subventionné dans le cadre de l'appel à projet en faveur de la reconquête pour la biodiversité de la Région Ile-de-France, jusqu'à 50 % du montant des dépenses éligibles avec un montant maximal de subvention de 20 000 euros,

**VU** l'avis favorable de la Commission Ecologie, Transversalité des politiques environnementales, Transports, Mobilités, Habitat, Urbanisme, Equilibre Urbain, Développement économique, Commerces, Relations internationales réunie le 18 mars 2021,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

**APPROUVE** le projet visant améliorer la connaissance de la biodiversité génovéfaïne,

**SOLLICITE** une subvention de 33 840 euros pour ce projet auprès de l'OFB, soit 80 % des dépenses éligibles,

**SOLLICITE** une subvention de 20 000 euros de la Région Ile-de-France,

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 31/03/2021**

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, les membres composant le Conseil municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit, le 25 mars 2021, conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

**Etaient présents :**

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Jean-Pierre VIMARD, Michelle BOUCHON, Philippe ROGER, Marc LE MEUR, Nadia CARCASSET, Mohammed ZAOUI, Maria DE JESUS CARLOS, Héritier LUNDA, Danièle GARCIA, Séverine BUSSON, Brahim OUAREM, Karla AREL, Philippe DECOMBLE, Eléonore MORENO, Franck CHAUVEAU, Brigitte JAUNET, Laurence MOLINARI, Jacques BOULANGER, , Norman PANTER, Isabelle QUESNEL, Franklin OBIANYOR, Patricia BARTOLI, José MARTINS, Marc ESNAULT, Jérémy SIMON, Jacques BENISTY, Mélanie SCHLATTER, Thomas ZLOWODZKI, Chantal LORIC, Yassin LAMAOU, Marie-Noëlle ROLLY, Quentin CHOLLET.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Alice SEBBAG (pouvoir à Mme Carcasset), Olivier LEONHARDT (pouvoir à M. Petitta), Naïma FERROUDJI (pouvoir à M. Ouarem), Marie-Dominique CRIBIER (pouvoir à M. Esnault), Farah QADHI (pouvoir à M. Panter).

Nombre de membres  
composant le conseil : 39  
en exercice : 39  
présents : 34  
représentés : 5  
absents :

Monsieur le Président ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Monsieur CHOLLET est élu secrétaire.

Monsieur COLOMBELLI, Directeur Général des Services, assiste à la séance

**AUTORISE** Monsieur le Maire à accomplir toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires pour faire aboutir ce projet.

**DIT** que les crédits correspondants figurent au budget 2021 en section de fonctionnement.

Pour extrait conforme,



**Frédéric PETITTA**

Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois

Vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération



